



## MOTION

### **A l'attention des élus siégeant à l'Assemblée départementale Le 17 octobre 2016**

Mesdames, Messieurs les élus, vous allez devoir, entre autre aujourd'hui, vous prononcer sur le plan d'optimisation des services départementaux.

L'intersyndicale, Cfdt, CGT, FO et la FSU Territoriale du conseil départemental, est opposée à la mise en place de ce plan d'optimisation

Plan, élaboré en catimini par Monsieur le Président du Conseil départemental et son équipe.

Ce sont encore les agents qui vont payer les pots cassés !

A aucun moment un processus démocratique de concertation n'a été mis en place.

A aucun moment, les faiseurs de ce plan n'ont associé les représentants du personnel à des réunions régulières pour en suivre l'avancement

Ne parlons même pas de son passage en force, sans les représentants du personnel lors du Comité Technique théâtral du 13 juillet 2016.

L'intersyndicale du conseil départemental du Cher lutte pour défendre un service public de qualité.

C'est bien là que se situe notre priorité.

Comment voulez-vous impliquer les agents dans une politique départementale floue, injuste et qui bafoue leur représentativité ?

Monsieur le Président du Conseil départemental, vous avez annoncé sur une radio, que : « *Le personnel est pour la plupart, très emballés et très conquis par le fait que nous puissions faire des mutualisations, que nous puissions travailler en bon ordre, sans licenciement, sans diminution des salaires et sans toucher à l'acquis du personnel en place...* »

Monsieur le président, comment les agents peuvent-ils être **emballés et conquis** par les changements qui se profilent avec la mise en place de votre plan d'optimisation ?

Mais comment peut on être « **emballé et conquis** » quand vous annoncez le non renouvellement de plus de 200 postes d'ici à 2020 ?

Comment peut on être « **emballé et conquis** » quand on ne vous consulte pas et que vous apprenez un beau matin la suppression de poste dans votre service ?

Comment peut-on être **emballé et conquis** quand ont subi réorganisation sur réorganisation, sans logique hormis celle financière ?

Comment peut-on être **emballé et conquis** de voir sacrifier le service public à cette même logique ?

Comment peut-on être « **emballé et conquis** » quand vous affichez, Monsieur le président, avec mépris, car oui, monsieur le président, il s'agit bien de mépris que vous affichez à l'encontre des personnels, en répétant sans arrêt qu'ils ne travaillent que 30 à 32h/semaine ?

## **ALLEZ-VOUS FINIR PAR RECONNAITRE AU MOINS UNE FOIS LE TRAVAIL DES AGENTS ?**

Votre logique purement comptable de « chef de navire » qui nous sauverait du naufrage réduit les agents à de simples pions que l'on supprime ou que l'on déplace à votre guise,

Nous restons convaincus de la nécessité de défendre une fonction publique de qualité pour l'intérêt de chacun.

Pour cela il est nécessaire qu'elle soit perçue comme un investissement et non comme une charge !!!

Votre logique d'économie ne détaille **JAMAIS**, au **GRAND JAMAIS**, les effets néfastes sur le service public !!!

L'intersyndicale vous le répète, le passage en force de votre « plan » est inacceptable.

### **Car demain,**

- Tous les services seront encore plus impactés par des baisses d'effectifs et de moyens,
- Nos routes seront moins bien entretenues,
- L'accès à la culture sera réduit,
- Les conditions matérielles d'accueil et de restauration des collégiens seront dégradées,
- Les services sociaux œuvrant auprès des personnes en difficulté, des personnes âgées handicapées, mais aussi la PMI, ne pourront plus répondre d'une façon satisfaisante à la demande des usagers,
- Les délais de traitement des dossiers vont se rallonger générant ainsi mécontentement des usagers, mais cela va générer aussi stress et mal être des agents,

Cette liste est malheureusement loin d'être exhaustive ...

Les agents, qui, nous vous le rappelons, sont attachés à accomplir un service public de qualité.

Ce sont des êtres humains et non de simples équivalents temps pleins, comme vous l'indiquez dans votre plan de réduction de la masse salariale.

Mesdames et Messieurs les élus, vous ne pouvez pas laisser bafouer la démocratie et rendre possible le passage en force d'un tel plan !!!

Vous ne pouvez pas valider la méthode employée qui ne respecte pas les représentants du personnel !!!

Vous ne pouvez pas valider cette manière de faire qui ne respecte pas les règles d'un véritable dialogue social !!!

Vous ne pouvez pas laisser ainsi réduire drastiquement notre service public départemental !!!

Vous ne pouvez pas laisser passer un tel plan qui ne donne pas, la vision de ce que sera notre collectivité demain, mais qui laisse plutôt entrevoir le chaos où elle sera.

Vous ne pouvez pas laisser dégrader un service public qui manque déjà cruellement de moyen aujourd'hui.

Trouvons plutôt ensemble une meilleure alternative et cherchons la meilleure voie à suivre au service des usagers du département du Cher. Cela passe par la valorisation des agents et non leur stigmatisation, pour eux qui œuvrent toute l'année à faire que notre service public soit juste et équitable.

Nous demandons un changement de cap et la mise en place d'un réel dialogue social, respectueux de toutes et tous afin d'aboutir à des choix qui vont dans le sens de l'intérêt des usagers et des conditions de travail des agents.

Merci de votre écoute

A Bourges, le 17 octobre 2016